

Rapport annuel 2004-2005

Éradication de la dermatite du baigneur



Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Nairne Inc



Juillet 2005

Table des matières

1. Faits saillants

2. Conseil d'administration 2004-2005

3. Rapport annuel

3.1.La préservation de la santé et de la sécurité publique

3.2.La protection de l'environnement

3.3.L'échange et la communication entre les membres

4. Plan d'action 2005 – 2006

1. Faits saillants

La première campagne publique de financement de l'association au moyen d'un tirage au sort fut un franc succès. En effet plus de 20 000,00\$ ont été amassés lors de cette campagne ce qui a permis d'octroyer deux contrats, le premier (Histoire et ethnologie du lac Nairne) à la Société d'histoire de Charlevoix et le second à la firme Hamelin et Associés (Solutions à l'eutrophisation du lac Nairne)

Les efforts de l'association ont également porté sur la promotion d'un système de vidange automatique des fosses septiques qui fut finalement mis en œuvre par la municipalité. L'association participe également au programme de suivi des cyanobactéries du ministère de l'Environnement de même qu'au réseau de surveillance des lacs de ce même ministère.

2. Conseil d'administration

Président

Bernard Maltais
12, Chemin Imbeault
Saint-Aimé-des-Lacs

Vice-Président

Roch Tremblay
1, Chemin du Tilly
Saint-Aimé-des-Lacs

Secrétaire

Jocelyne Dallaire Coté
12, Chemin Dallaire
Saint-Aimé-des-Lacs

Trésorière

Ghislaine Dumas
45, Chemin de la Réserve
Saint-Aimé-des-Lacs

Administrateurs

Pierre Beauchènes
245, Rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs

Olivier Rochette
11, Chemin de la Baie
Saint-Aimé-des-Lacs

Damien Lapointe
1, Ch du Faubourg
Saint-Aimé-des-Lacs

Clément Savard
85, Ch de la Réserve
Saint-Aimé-des-Lacs

Suzanne Maltais
4, Chemin Imbeault
Saint-Aimé-des-Lacs

3. Rapport Annuel

3.1. La préservation de la santé et de la sécurité publique

3.1.1. La dermatite du baigneur

À l'été 2004, seul quelques cas de dermatite du baigneur ont été rapportés. Le ramassage des escargots par les employés de l'association a été décevant car peu de spécimens furent récoltés. Bien que la vigilance soit encore à l'ordre du jour, force nous est d'admettre que les efforts de l'association aient porté fruits.

3.1.2. Suivi des cyanobactéries du ministère de l'Environnement

Les cyanobactéries ou algues bleu vert se sont encore manifestées tout au cours de l'été. En effet, on a noté dès juin des agrégats d'algues dans le secteur du Chemin de l'Impasse; c'est dans ce secteur que la circulation des eaux du lac est la plus lente. Bien que la présence d'agrégats ait été observé sur toute la superficie du lac plus tard en saison, la Direction de la santé publique assurait la salubrité des eaux du lac Nairne. Ce n'est qu'en septembre que cette direction émettait des avis de non utilisation des eaux.

Les bénévoles de l'association ont effectué sept campagnes de prélèvements d'échantillons d'eau à l'été 2004. À la date de publication du rapport annuel 2004-2005, le ministère de l'environnement n'avait pas terminé la compilation et l'analyse des résultats de l'été 2004 ni de l'été précédent.

3.1.3 Sécurité nautique

Le règlement sur le contrôle de la vitesse des embarcations n'a pas encore reçu l'aval de l'administration fédérale.

L'association a toutefois complété le système d'aide à la navigation du lac Nairne par l'ajout de deux bouées. Il y en a maintenant 14. Ces aides à la navigation constituent pour les plaisanciers une incitation à la prudence et le respect des zones lacustres où la présence des baigneurs est probable.

3.2. Protection de l'environnement

3.3.1. Protection contre l'infestation par la moule zébrée

À l'été 2004, l'émission des certificats d'usagers pour les embarcations s'est avérée désastreuse. En effet, seulement 5 embarcations ont été enregistrées. La fréquentation de la station de lavage a également été négligeable. Pour contrer ce laxisme de tous les intervenants, l'association a demandé à la municipalité d'apposer un panneau de signalisation faisant état de la réglementation et de la localisation de la station de lavage et des embarcadères. La demande fut déposée et acceptée par le Conseil de la municipalité au début mars. Au premier juillet, le panneau de signalisation n'était toujours pas installé.

Malgré les efforts de l'APELN, le lac Nairne est toujours exposé à l'infestation par la moule zébrée, la myriophylle à épi et d'autres espèces exogènes. Aucun des programmes de

sensibilisation de l'association n'a donné de résultats. La mise à l'eau se fait n'importe où, n'importe comment (camions en panne et tracteurs dans l'eau), personne ou presque ne demande la certification. L'Association n'aura d'autres choix que de demander à la municipalité d'appliquer à la lettre, en 2006, les règlements pertinents y incluant l'imposition des amendes prévues.

3.3.2. L'amélioration de l'habitat du poisson

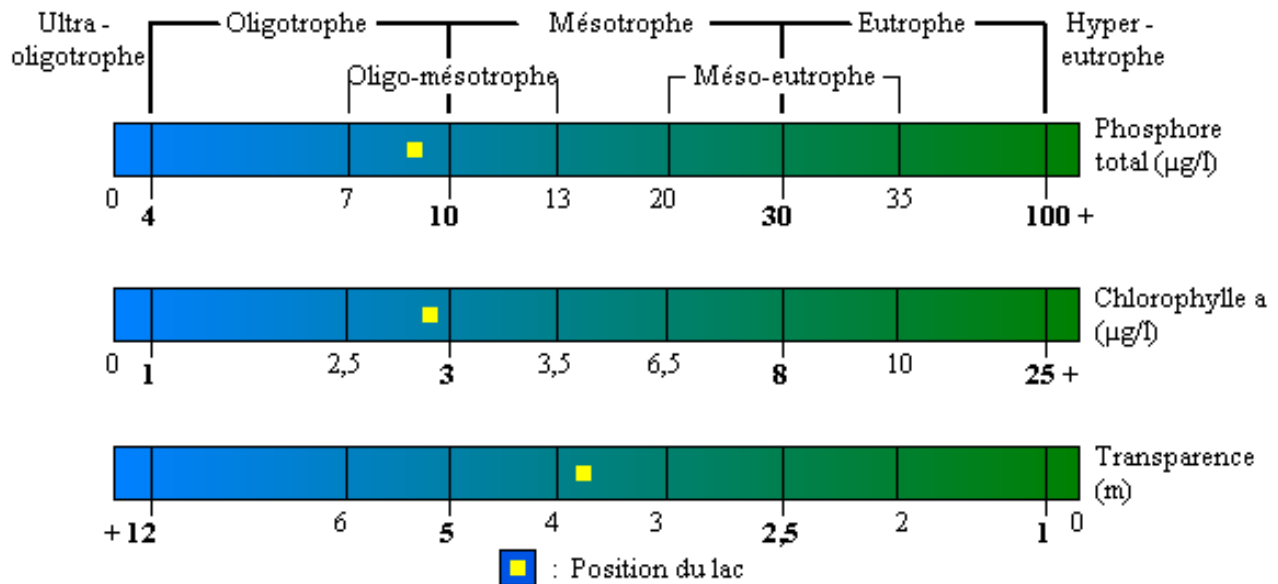
Le projet portant sur l'habitat du poisson a été complété à l'automne 2004. Plusieurs travaux ont été réalisés dans les tributaires. L'association a affecté son personnel à l'amélioration des frayères du lac Sainte-Marie d'une part en raison de la faiblesse des populations de poissons et de l'engagement de la municipalité d'ensemencer avec des œufs d'omble fontaine les secteurs ayant fait l'objet d'aménagement. L'aménagement s'est déroulé sur une période de 6 semaines. La municipalité n'a pas reçu les œufs de telle sorte que les efforts consentis par l'association à la municipalité ont été vains.

3.3.3. Réseau de surveillance volontaire des lacs.

L'APELN participe a participé en 2004 au réseau de surveillance volontaire des lacs. Ce réseau, mis sur pied par le ministère de l'environnement, a présenté au cours de l'hiver un premier bilan sur l'eutrophisation du lac Nairne. les conclusions sont les suivantes :

- Six mesures de la profondeur du disque de Secchi ont permis d'obtenir une estimation de la transparence moyenne de l'eau du lac Nairne. Cette transparence de 3,8 mètres caractérise une eau légèrement trouble.
- La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 8,9 µg/l et caractérise une eau légèrement enrichie par cet élément nutritif.
- La concentration moyenne de chlorophylle *a* est de 2,9 µg/l et révèle un milieu avec une biomasse d'algues microscopiques en suspension qui est légèrement élevée.
- La valeur moyenne de 4,5 mg/l de carbone organique dissous est élevée et indique que l'eau est colorée. La couleur a donc une incidence sur la transparence de l'eau.
- Deux des descripteurs mesurés dans la masse d'eau principale, le phosphore et la chlorophylle, donnent un signal qui indique que le lac Nairne se situe dans la zone de transition oligo-mésotrophe près de la limite de la classe mésotrophe. La transparence place cependant le lac au niveau mésotrophe.
- Les données recueillies révèlent que le processus d'eutrophisation est amorcé dans le lac Nairne. Des mesures visant à réduire au maximum tous les apports de matières nutritives provenant des activités humaines doivent être mises en place rapidement pour ralentir le processus d'eutrophisation en cours.

Classement du niveau trophique Lac Nairne - été 2004



3.3.4. La vidange automatique des installations septiques

La municipalité a adopté un règlement sur la vidange automatique des fosses septiques au cours de l'hiver 2005. Ce règlement qui a fait l'objet de plusieurs demandes de la part de l'association, complète la partie du plan d'action proposé en 2002 par l'association et dont la municipalité était responsable.

La municipalité a également procédé à l'été 2004 à un examen complémentaire des champs d'épuration avec la firme Christian Corbeil, Services-Conseils en Environnement. Cet examen complémentaire sera reconduit en 2005 afin de compléter le programme municipal d'examen des installations sanitaires du lac Nairne.

3.3.5. Recherches historiques, ethnologiques et études des paramètres physico-chimiques du lac

« Le lac Nairne de Saint-Aimé-des-Lacs : une autre villégiature en Charlevoix »

L'association a confié à la Société d'histoire de Charlevoix le mandat d'effectuer une recherche sur l'histoire de la villégiature au lac Nairne. Cette recherche a été financée à même les fonds recueillis grâce à la campagne de financement de 2004 et de l'octroi d'une subvention des partenaires de l'entente de développement culturel de la MRC des Charlevoix-est. Un rapport a été déposé à l'association au mois de mars 2005 et, un numéro spécial de la Revue d'histoire de Charlevoix est prévu pour juin 1995. Sur le plan environnemental, il est possible d'interpréter les résultats comme suit :

Les usages du lac et leurs répercussions environnementales

Période	Usages	Répercussions
Seigneurie et Canton	1762-1920 Pêcheries « commerciales »	Inconnues
Début de la villégiature	1920-1950 Chaulage des sanitaires, Enfouissement des résidus	Peu de répercussions
Villégiature de loisirs	1950-1980 Développement & artificialisation des rives Loisirs mécanisés, Déversements	Diminution du succès de pêche et abandon estival
Diversification de l'occupation Préoccupation environnementale	1980-2005 Camping, Résidences principales, Loisirs mécanisés, Diminution des déversements, Mise à niveau des sanitaires (1981 & 2003), Re naturalisation	Hausse des taux d'alcalinité, Diminution des taux d'O ² (1979) à plus de 7 m. Mortalité de poissons, Floraisons d'eau, Suspension de la pêche blanche
Permanence de l'habitat	2005 - ?	?

Il convient de noter que le lac Nairne présente certains potentiels de commémoration tant sur le plan national (l'épisode du Bremen) que régional (l'aviation postale et pilote Roméo Vachon).

« Solution à l'eutrophisation du lac Nairne »

L'étude sur l'analyse des paramètres physicochimiques et l'identification des moyens visant à contrer l'eutrophisation du lac Nairne a été confiée à la firme Hamelin et Associés. Les campagnes d'échantillonnage ont débuté en octobre 2004 et se poursuivront jusqu'en octobre 2005. Les résultats de l'étude seront ainsi connus à la fin de l'année.

3.4. Communications

3.4.1. Communications avec les membres

Seul le numéro de février 2005 de « l'Écho du Lac » a été publié entre le 30 juin 2004 et le 31 mars 2005.

3.4.2. Communications média

La couverture médiatique dont a bénéficié l'association s'est avérée excellente en 2004-2005. L'importance des enjeux dont plusieurs débordaient largement le lac Nairne.

3.4.3. Diffusion externe

L'association a présenté une conférence aux villégiateurs du lac port aux Quilles. Qui fut fort bien accueillie.

4. Plan d'action 2004-2005

Le Conseil d'administration propose à ses membres un plan d'action en trois volets pour 2004-2005 :

Premier volet : La préservation de la santé et de la sécurité publique

Maintenir les efforts visant à diminuer les cas de dermatite du baigneur au lac Nairne en organisant une corvée de ramassage des escargots.

Collaborer avec le ministère de l'Environnement au suivi des cyanobactéries du ministère de l'Environnement et participer au Réseau de surveillance volontaire des lacs.

Sensibiliser les usagers du lac aux restrictions à la conduite de bateaux.

Deuxième volet : La protection de l'environnement

Mettre en œuvre les recommandations de l'expert-conseil selon les disponibilités budgétaires.

Troisième volet : l'échange et la communication entre les membres

Maintenir le site WEB <http://lacnairne.org> afin de donner à nos commanditaires la visibilité que l'association leur avait garanti en contrepartie de leur participation financière au développement du système d'aide à la navigation.